

## Compte-rendu audience avec la Région IDF sur les manuels numériques

La FSU Ile-de-France a rencontré à nouveau la Vice présidente de la Région en charge des lycées, Madame Ciuntu, le vendredi 5 juillet, avec d'autres organisations syndicales, à propos du passage au manuel numérique. Nous avons à nouveau protesté sur la précipitation avec laquelle la Région s'est lancée dans le passage au manuel numérique et sur l'absence réelle de consultation (ou souvent biaisée) des collègues dans les lycées qui se voient ainsi imposer le passage au manuel numérique au nom de la modernité. **La Région a entendu certaines de nos critiques précédentes et a avancé en terme de calendrier et d'organisation :**

- Avec les élèves de Seconde, tous les élèves de Première seront équipés ainsi que les enseignants.
- Ce sera la même tablette/le même PC pour toute l'Ile-de-France (en cas de changement de lycée)
- Pour les manuels papiers : la date limite pour commander est le 10 juillet, il faut saisir sur une plateforme (voir avec son établissement). **En revanche pour le numérique, la plateforme sera rouverte fin août, comme il n'y a pas de délais de livraison cela ne pose pas de problème.**

- Le nombre de manuels est de 9 pour les Secondes, 8 en Première et à priori 7 en Terminale (on leur a signalé qu'il faudra sans doute en ajouter un autre pour les Maths complémentaires/Maths expertes ?)

- Les licences seront de 3 ans (découplées par an pour être réutilisables pour les nouveaux entrants de Seconde)

- La Région a acquis des ressources de l'éditeur "Le livre scolaire", qui seront donc utilisables gratuitement partout

- Sur le déploiement et le téléchargement des manuels numériques sur les tablettes.

Des équipes vont être déployées en partenariat avec une entreprise privée UNOWHY et la Poste pour accompagner les établissements en amenant des bornes de téléchargement et cela dès début septembre. L'objectif de la Région est d'avoir tout terminé pour les congés de la Toussaint. Nous avons bien insisté sur le volume (500 lycées environ avec en moyenne une dizaine de classes de Secondes...) et que cela devait gêner le moins possible le déroulement des enseignements. La Région semblait, comme nous, inquiète... Comment faire quand un élève est absent le jour du téléchargement ou arrive en cours d'année ? Par ailleurs, les élèves pourront télécharger leurs manuels via "monlycee.net". Un seul téléchargement sera possible par licence.

- Les enseignants seront donc dotés. Une formation est prévue pour la prise en main et 80 référents pour les 3 académies seront chargés d'accompagner les enseignants en cas de difficulté notamment l'utilisation des applis. Ils devraient être dotés en priorité, dès la prérentrée, afin de prendre l'appareil en main. Puis recevront une formation quelques semaines plus tard pour répondre à leurs questions.

- Les enseignants pourront directement en classe bloquer l'usage de l'appareil (une appli sera dédiée) : bloquer le wifi et le partage de connexion pour éviter que les élèves aillent sur internet, imposer une page précise du manuel. L'appareil ne pourra donc pas servir à d'autres usages en classe.

- En cas de vol : c'est la responsabilité de la famille; de casse ou de dysfonctionnement : c'est La poste qui se chargera du suivi (récupération de la tablette dans l'établissement et réparations). Au bout de 2 ans, la tablette devient la propriété de l'élève. Une hotline est prévue. Quelques appareils supplémentaires seront fournis aux établissements pour gérer les pertes/vols/dysfonctionnements avant remplacement. Une housse de protection entoure la tablette (nous n'avons pas vu le PC). Les appareils seront numérotés (bloqués si volés).

- Les tablettes fonctionneront sous Android, les PC sous windows 10 pro. Ils seront livrés avec le moteur de recherche français Qwant.

- Des bornes électriques (pour charger les appareils) vont être déployées dans les établissements à la rentrée.

- La Région va faire un partenariat avec le CRIPS d'Ile-de-France (information et prévention pour la santé des jeunes) pour faire de l'accompagnement santé et prévention sur l'usage du numérique (temps d'écran, sommeil) à la fois auprès des jeunes mais aussi des enseignants. Des kits "clés en main" et journées de formation seront proposées. Nous avons bien insisté sur le rôle des infirmier.e.s scolaires dans ce cadre.

- L'enveloppe photocopies ne sera pas revue à la baisse (dans l'immédiat).

- nous avons obtenu d'être reçus régulièrement pour faire part des problèmes rencontrés et avons insisté sur la nécessité d'un suivi par le CHSCT.